

HEBDOMADAIRE



Ils n'ont pu me corrompre
ils m'ont assassiné
MARAT

DIRECTEUR
G. LENOIR

Nos détracteurs sont priés, après lecture de « L'Ergot », de nous signaler les articles susceptibles d'avoir pu faire l'objet du moindre chantage.

D'autre part, toute personne qui aurait été victime d'une manœuvre de chantage de la part d'individus se prévalant de « L'Ergot », est priée de déposer plainte auprès de nous ou de qui de droit.

Les Fleurs du Mal



erpé
14 Av. Félix Faure
NICE

Car, en vérité, Jo di Cursi, dont il s'agit, n'est pas chiche de ses charmes, ni trop regardante.

Elle a de qui tenir du reste. Sa mère est célèbre à ce point de vue. Sa mère ? Mais, voyons ! c'est la « Belle Carmen » qui, après avoir fait un séjour assez prolongé à la Galinière et à l'Hôtel Suisse, vient d'être libérée, sans que l'on sache trop pourquoi ni comment.

Sans doute, allez-vous dire, que nous faisons beaucoup d'honneur à Jo — ou Josie, ou Josette, selon les cas — en lui consacrant notre première page.

Mais le sujet en vaut la peine. Il présente bien.

Une « starlet », qu'on vous dit ! Une starlet de la collaboration.



Ces deux portraits séduisants — de facture bien distincte — sont ceux de la même jeune personne. Une star ? Non. Disons une « starlet ». Yeux rieurs, frondeurs, engageants, lèvres humides, manteau de fourrure : cela compose un ensemble plaisant.

Agréable créature, incontestablement. Aussi, remporte-t-elle un succès certain. Demandez plutôt aux Américains.

On eût pu poser la même question aussi, avant l'arrivée des Américains, aux glorieux officiers du Duce qui occupèrent Nice, et peut-être également — si on leur avait adressé la parole — à certains de la Wehrmacht...

AUX
DUI
56 Rue
GONFREDI
0 2011470

Dans les coulisses de la clandestinité ⁽¹⁾

Le Commandant Melin attaque Bonacci, Brumant, Moraglia

Pc:

JEQUES BRINDEJONT-OFFENBACH

LORS d'un de mes récents entretiens avec le commandant Melin, et tandis qu'il me racontait l'histoire authentique de la Résistance dans les Alpes-Maritimes, je sentis que des sentiments d'amertume, de déception et d'écœurement animaient le chef de l'armée secrète.

Je sentis qu'il ne m'avait pas tout confié et qu'il devait garder pour lui seul quelque chose qui pesait lourdement sur son cœur d'intrépide combattant.

Mais, le plus souvent, les soldats ne sont braves que devant le danger; s'ils attaquent, c'est l'ennemi; s'ils se défendent, c'est contre lui; s'ils se vengent enfin, c'est de lui.

Une inexplicable pudeur semblait retenir le commandant Melin. Aussi, voulant avoir la conscience professionnelle absolument nette, je fis naître l'occasion qui me permit d'obtenir toute la lumière.

J'allai donc surprendre André Melin dans son rez-de-chaussée éblouissant de soleil, où, sous un grand drapeau tricolore sur lequel sont inscrites treize dates également glorieuses, victoires ou blessures, on trouve, traînant sur les tables, des livres de mathématiques et d'aéronautique voisinant à côté des poètes.

— Eh bien ! Commandant, lui dis-je brutalement, qu'est-ce qui ne tourne pas rond, car j'ai cru deviner dans vos propos, une certaine réserve ?

Le commandant Melin me fixa de son regard perçant, son visage énergique prit soudain une expression de combat; il me dit :

— J'étais décidé à me retirer de la vie publique pour me consacrer au travail, aux belles choses de la vie, à la nature, à la Côte d'Azur..., à ses jolies femmes. Hélas ! quelques salauds, peu psychologues, vont m'en empêcher. Ils ont interprété le mépris que j'avais de leurs petites manigances intéressées pour de la faiblesse et, sans doute jaloux, ils sont venus m'émoustiller de telle façon que je dois recommencer la bataille.

La dernière attaque menée par la bande dont je vais vous parler est récente : c'est elle qui a provoqué, malgré ma répugnance à remuer cette pourriture, ma rentrée en scène.

PREMIERE ESCARMOUCHE

« Il y a quelques semaines, j'appris qu'une lettre sur mon compte avait été envoyée au général de Gaulle et que le Cabinet l'aurait transmise au Ministère du Travail.

Cette lettre était signée, mais d'un nom peu lisible, suivi, cependant d'une adresse et de la mention « Un groupe de prisonniers de Nice ».

Cette missive contenait un certain nombre de ragots, et, chose curieuse, concernait en partie des questions intérieures

de l'Office et d'autres attaques qui visaient ma vie privée.

Ce correspondant montrait le bout de son oreille; l'affaire était machiavélique.

Enquête faite, le nom du signataire de cette lettre se révéla inconnu et l'adresse inexistante; ce n'était, dès lors, qu'une lettre anonyme que le panier seul devait être destiné à recevoir.

Je suis un fonctionnaire compétent, a bien voulu écrire, un jour, à mon sujet, le ministre. J'aurais aimé qu'il ajoutât « distingué ». Aussi, en raison de ce premier qualificatif, je ne puis vous parler aujourd'hui de l'enquête administrative et des suites ADMINISTRATIVES qui y seront données... mes amis, non négligeables, et moi, y sommes bien décidés.

Mais il apparut à tous, que l'attaque écrite correspondait à d'autres attaques sournoises que menait, depuis quelque temps, à l'intérieur de l'Office, que dirige, un certain mépris, Justin Brumant, domicilié, 18, rue Alberti.

Je m'étais toujours montré correct, bienveillant et « chic » pour cet ancien sous-officier. Je l'avais pris comme régisseur adjoint, lorsque je tirmai la Régie de l'Aide aux Forces Alliées dans les Alpes-Maritimes, façon d'améliorer sa situation qui était, alors, loin d'être mauvaise.



Justin Brumant

Malgré cette attention, son seul rêve semblait — et pour y arriver, il n'a reculé devant aucune vilénie — avoir été de me faire dégommer, dans l'espoir de prendre mon fauteuil. Erreur, grossière erreur, Brumant ! Car il ne suffit pas d'être un salaud pour diriger un service, puisqu'un de vos chefs disait de vous, l'autre jour :

— Il est vraiment bien bête !

Alors, et c'est là qu'apparaît la collusion entre Brumant et les criminels dont nous parlerons tout à l'heure, ces hommes

qui, sous la botte allemande n'ont pas hésité — dans quel but ? et de quelle boue est pétrie leur âme ? — à me donner à l'Intendance de Police des Alpes-Maritimes, avec mon matricule d'agent secret et mon nom (à l'époque « Maquet », chef de l'armée secrète) dans l'espoir de me faire arrêter, au moins par la police de Vichy !

Mais me voilà lancé dans de sales et vilains détails. Dès qu'on soulève le couvercle d'une boîte à ordures...

UNE ALGARADE

« Poursuivant mon enquête personnelle, j'ai appris, tout dernièrement que mon Brumant, ex-sous-officier rempli, qui s'était gardé de répondre à l'appel du général de Gaulle et de rejoindre les patriotes au combat, lors de la Libération de Nice, était resté, le trouillard, quarante-huit heures sans oser sortir de chez lui, lorsque les autres risquaient leur vie pour lui permettre d'accomplir ses petites infamies.

Qui a pu le mettre en rapport avec un sieur Bonacci, italien naturalisé depuis une dizaine d'années seulement ? Nous allons essayer de le démontrer. Mais, quoi qu'il en soit, Brumant, un beau jour, a conduit par la main Bonacci, pauvre diable, à la Commission d'épuration au service de la Justice, pour lui faire signer une plainte contre moi.

Or, voici l'incident de rue qui donna lieu à cette soi-disant plainte.

Le 10 novembre 1943, au cours d'une alerte, je fus grossièrement arrêté dans la rue par un individu, non porteur de brassard, qui m'intima l'ordre de lui montrer mes papiers. Je me rendais, alors, à la gare, afin de rejoindre Lyon où j'avais rendez-vous avec des chefs de la Résistance, dont, en particulier, le chef national Fer et le régional « N.A.P. » du Rhône. J'étais porteur, je vous l'avoue, de documents qui, si l'incident s'était encore aggravé, et si j'avais été arrêté dans la rue, en raison de l'attitude de Bonacci qui avait amené la foule contre moi et en raison, lors de mon retour à Nice, de la position prise par l'ex-commandant de gendarmerie André, chef légionnaire et protecteur de Bonacci, eussent compromis non seulement ma sécurité, mais toute l'organisation de la Résistance.

Comme la Radio de Londres répétait avec insistance que « TOUTE PERSONNE QUI METTRA EN DANGER UN CHEF DE LA RESISTANCE DEVRA ETRE MISE DANS L'IMPOSSIBILITE DE NUIRE » et devant la position prise par le gendarme André qui couvrait son « bonhomme » et menaçait de me faire arrêter, je dus, pour la sécurité de la Résistance et pour la mienne, brandir des foudres destinées à intimider l'adversaire et à parer le coup direct; aussi, je signalai à la défense passive l'attitude de Bonacci, sa grossièreté et cet abus de pouvoir.

Quant à l'ex-commandant André,

j'ajoute qu'il fut révoqué de la Défense passive, arrêté et poursuivi pour détournement de fonds.

— N'est-il pas humain, mon Commandant, que ce soient des gens de cet acabit qui osent essayer d'être maintenant les accusateurs du chef régulier et indiscutable de l'A.S. et des F.F.I. ?

MANŒUVRES DU SIEUR BRUMANT

Je ne sais, poursuit le commandant Melin, si la plainte déposée par Bonacci fut retenue par M. Besso, président de cette Commission d'épuration pour la Justice; je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais je sais que c'est un homme honnête et droit; comme je sais aussi que cet imbécile de Brumant, vendant trop tôt la peau de l'ours, s'est vanté devant témoins (et ceux-ci m'en ont fait la déclaration écrite), de m'avoir bientôt et d'avoir payé 6.000 frs pour obtenir certains témoignages.

Achat de témoignages, c'est tout droit la correctionnelle.

Mais le sieur Brumant n'est pas le seul dans cette affaire. Il a pour complice une jeune fille qui n'a même pas l'excuse d'être jolie, mais qui est bien la plus « vaniteuse malade » qu'on puisse rencontrer. J'en profite pour la prévenir, sans badiner, que si elle poursuit ses attaques, je pourrais m'occuper d'elle, à mon tour. Et mes camarades, et les chefs des Mouvements israélites et protestants, en passant par la vraie résistance, savent à quel point je suis décidé à avoir raison en Droit et en Justice...

« Ah ! poursuit le commandant Melin, on ne peut imaginer jusqu'où va la bassesse et l'abjection humaine. Croiriez-vous que le pauvre mépris aux abois vient de lancer une dernière calomnie. Il met en doute mes titres de guerre et mes blessures. Regardez, fait-il, trois fractures des jambes, à la suite d'une attaque à la fusée d'un ballon, en Italie, en 1916, lorsqu'on me repêcha dans l'Adriatique avec le bras droit cassé et l'œil gauche considéré comme perdu. Onze mois d'hôpital. Ce qui ne m'a pas empêché, à peine remis et marchant encore avec deux cannes, de rejoindre en 1917, à Verdun, la fameuse escadrille numéro 23, dont les équipages furent trois fois renouvelés avant la fin de l'année !

Et lorsque j'ai « eu » deux boches (un « officiel » et l'autre dans ses lignes), ce pleutre déclare que moi, chef de la Résistance, je lui ai donné l'ordre de ne pas marcher ! J'y étais, moi, Monsieur, en août, à la bagarre !

Et encore blessé, alors que je passais le Pont Charles-Albert, le 26 août, sous les balles des mitrailleuses lourdes, où étiez-vous alors ? DERRIERE VOS VOULETS ! Tout ceci ne serait que boue, s'il n'y avait pas plus grave encore !

(1) Voir « L'Ergot » numéros 52 et 53.

Aussi, cette fois, preuves en mains, je ne me contente plus de repousser du pied de telles vilonies, j'attaque des criminels.

OU PARAIT MORAGLIA

« Mes fonctions d'agent d'un réseau de renseignements me valurent, en 1943, d'être consulté sur la valeur de certains fonctionnaires et de fournir des indications sur leur activité; en particulier, sur ceux du Service du Travail Obligatoire.

Dès 1941, nous qui étions venus d'Angleterre en France pour commencer à travailler déjà à une libération encore lointaine (permettez-moi de rappeler à cette occasion que je suis titularisé officier d'Etat-Major, tout en ayant suivi les cours de l'Ecole de Guerre terrestre), nous pressentions qu'un débarquement serait effectué sur les côtes Sud-Est de la France, seule région non occupée par le Boche. C'est pourquoi, j'avais été heureux de pouvoir me faire nommer le 15 mars 1941, directeur de l'Office du Travail des A.-M., à Nice, poste merveilleux pour l'action.

Un jour, je fus appelé à Paris, au moment de la création du Service du Travail Obligatoire, camouflé à l'époque sous le nom symbolique de « Relève ». Le chef du cabinet du ministre du Travail me proposa le poste de directeur du S.T.O., dont les appointements étaient le double de ceux d'un directeur de l'Office du Travail de première catégorie. Il fallait bien acheter les gens pour accepter une aussi infecte besogne ! Je remerciai donc, mais refusai.

La place fut prise par M. Gajan qui fut arrêté dernièrement et qui, comprenant la turpitude à laquelle il était mêlé, avait démissionné au bout de quelques mois.

Et qui lui succéda ?

Un certain Alex Moraglia, jeune architecte sans situation, et adjoint jusque là de Gajan : chose curieuse pour le moins, le frère dudit Moraglia a travaillé à la S.M.

Qui était donc ce Moraglia ?

Un ancien organisateur du S.O.L. dans l'Aveyron (voir pour renseignements complémentaires, la Préfecture), S.O.L. à Nice (où il déclara publiquement que son plus beau titre d'honneur était « d'avoir touché la main du maréchal Pétain »), M. le Sous-Préfet B... pourra même témoigner de la joie de Moraglia lorsqu'un fonctionnaire résistant fut dégomme par Vichy...

Dès son arrivée à la tête du S.T.O., Moraglia fit du zèle. Aussitôt, nous organisâmes la lutte contre lui et les déportations; nous créâmes une Commission « ILLEGALE » qui examinait les dossiers avant que Moraglia prononçât la condamnation. Cette Commission savait cependant le chef du S.T.O. et s'il eût été non pas ce qu'il veut faire croire à présent — c'est-à-dire un grand résistant — mais simplement un opposé clandestin à ce sale travail, comme il se fut mis à l'abri derrière elle !

Aucune raison, aucune dispense, n'avait à ses yeux, de valeur. Je me souviens même, car les membres de la Commission, dans le but d'arracher des hommes à Moraglia, se réunissaient en particulier pour se mettre d'accord avant les séances, de la lutte que je dus soutenir contre Moraglia au 5 de la rue Eugène-Emmanuel, pour empêcher le départ d'un médaillé militaire que Moraglia voulait envoyer en Allemagne sous la botte d'un embusqué boche ou d'un feldwebel. Me démentirez-vous, M. M..., ingénieur de la Production industrielle ?

Mais arrivons au coup de poignard dans le dos...

LE COUP DU PERE FRANÇOIS

En mars 1944, je fus convoqué à l'Intendance de Police par M. P.R. de Castellano, chef de cabinet de M. Duraffour, intendant de Police, pour les Alpes-Maritimes.

M. de Castellano était précisément un camarade de combat. A ce titre, Castellano tenait à me prévenir qu'un mouchard qu'il ne voulait pas nommer était venu me dénoncer comme résistant et comme gaulliste. Le dénonciateur avait en outre donné à Castellano mon numéro matricule d'agent secret et mon pseudonyme de chef de l'armée secrète. Il avait communiqué, à l'appui de ses dénonciations, des documents tapés à la machine que j'avais récemment remis au service de renseignements auquel j'appartenais.

Quelques jours après, ayant continué à assurer mon travail de directeur de l'Office, je retournai chez Castellano, lui disant qu'au titre de camarade d'armes, il n'avait pas le droit de me cacher plus longtemps le nom de mon calomniateur, ajoutant que l'individu qui avait été capable d'une telle lâcheté pouvait aussi bien m'avoir dénoncé aux Boches. Comme le délateur avait menacé, si l'Intendance ne donnait pas suite, de renouveler sa déclaration au Préfet, Castellano, devant mon insistance, finit par me dire :

« C'est quelqu'un qui vous hait, c'est Moraglia, directeur du Service du Travail Obligatoire.

D'ailleurs, continue Mélin, pour plus de certitude, j'ai obtenu de Paul Duraffour lui-même, une lettre qui confirme les faits.

Lisez vous-même les parties essentielles de ce document rare :

« ...Et voici, ainsi que vous le savez par la relation de M. de Castellano, comment, début 1944, l'Intendant de Police de Nice eut à connaître de votre activité patriotique, qu'il n'était pas d'ailleurs, sans ignorer totalement... !

Et voici les faits :

En mars 1944, mon chef de cabinet, M. de Castellano me fait part d'une visite que venait de lui faire M. Moraglia, directeur du Service du Travail Obligatoire, à l'effet de lui révéler vos fonctions clandestines de chef de l'armée secrète dans le département, votre activité d'agent d'un service de renseignements, avec votre numéro matricule. Sur mes instructions, aucune suite ne fut donnée à cette dénonciation, et mon chef de cabinet vous convoqua aussitôt pour vous en aviser directement.

Pour ma part, je n'ai agi en cette circonstance que poussé par le plus simple devoir patriotique. Je vous remercie de m'en avoir su gré et de me l'avoir exprimé en toute sympathie... »

Ainsi, en mars 1944 (j'avais déjà été arrêté trois fois), Moraglia est donc venu volontairement « dénoncer », le mot est de l'intendant de Police de Vichy, le vrai chef militaire de la résistance dans les A.-M.

Et tandis que les lampistes sont coincés, Moraglia faisait paraître un article à sa gloire de grand résistant dans le journal de son ami Jean l'Albanais... (encore une belle histoire à raconter que celle des actions du journal « Combat » et des ressources de l'Albanais pendant l'occupation et depuis la libération). Mensonges, tout cela, mensonges comme son rapport du 23 septembre 1944 au Ministère du Travail. Faudrait-il le publier avec les véritables chiffres des déportations qu'il ordonna ?... Si tous ne sont pas partis, ce n'est pas le directeur du S.T.O. qui les a sauvés, mais bien les médecins qui leur délivrèrent de faux certificats, les employés de son Service et du mien qui truquaient les papiers, la Police qui ne recherchait pas les intéressés ou

ne les traccassait pas, enfin, les intéressés eux-mêmes.

Faut-il servir tout chaud, sur un plat d'argent, à Moraglia, l'ordre qu'il a pris lui-même de déporter 600 travailleurs agricoles et qui souleva un tel tollé de la part des maires du département qu'il dut annuler son ordre dans les trois jours suivants.

— Mais alors, Commandant, n'éclaircissez-vous pas les liens qui existent entre les attaques de Brumant et celles de Moraglia ?

Mélin éclata d'un bon rire, ce rire communicatif qui a, paraît-il le don d'exaspérer ses ennemis :

— Vous avez compris ; et j'ajoute, pour finir, que la jeune fille en question, avec laquelle Moraglia sortait, a bien pu leur servir de trait d'union. Et je me demande si Moraglia, trop lâche pour m'attaquer en face, malgré les menaces qu'il profère de temps en temps à mon égard, n'aurait pas trouvé en Brumant un imbécile pour se mettre en avant, tandis qu'il restait prudemment dans l'ombre. Mais croyez-moi, malgré cette ombre, on finit toujours par démasquer les coupables et, tous seront bientôt démasqués.

(A suivre).

DÉPART

Notre ami Gallo, du Groupe Lenoir, qui fut chef des services de la Censure au lendemain de la libération, vient de rompre définitivement avec Anastasie.

Plus exactement, c'est elle qui a rompu avec lui puisque la censure est morte.

Qu'il nous soit permis ici de complimenter M. Gallo pour la façon remarquable avec laquelle il sut assumer des responsabilités délicates et conserver la sympathie des journalistes qui nourrissent généralement des préventions à l'égard de tous ceux que les pouvoirs officiels mettent sur leur route comme obstacle à la libre expression de leur pensée.

Distinctions

M. Pierre Blanchy, secrétaire d'Etat Monégasque, membre du Groupe Lenoir, vient de recevoir la Croix de la Libération.

*

L'Officier de paix Richard Sébastiani, du Groupe Lenoir, a été nommé chef du service régional de l'Éducation Physique et des Sports à Marseille.

*

M. André Dupouy, du groupe Lenoir, est nommé commissaire à la surveillance du Territoire à Perpignan.

Nos félicitations les plus vives à tous.

MISES AU POINT

Dans l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro où Frieda Rudoit porte de graves accusations contre certaines personnalités, un inspecteur de police Moschetti est mis en cause.

Précisons qu'il s'agit de l'inspecteur Firmin Moschetti qui fut tué à Grenoble par les patriotes et que M. André Moschetti, secrétaire à la Police Judiciaire de Nice, n'a aucune espèce de parenté ou de cousinage avec ce triste individu.

**

L'estimable M. Henri Germain, Fruits, Légumes et Primeurs, 11, Cours Saleya, Nice, nous fait savoir qu'il n'a rien de commun avec M. Henri German, qui, également Cours Saleya, occupe la même profession que lui, mais dont l'activité fut différente !

Voici les faits :

En mars 1944, mon chef de cabinet M. de Castellano me fait part d'une visite qu'il venait de lui faire M. Moraglia, Directeur du service du travail obligatoire, à l'effet de lui révéler vos fonctions clandestines de chef de l'armée secrète dans le département et votre activité d'agent d'un service de renseignements, avec votre numéro matricule.

Monsieur Crénat vient de m'annoncer qu'elle avait eu indirectement des nouvelles de son mari - du 1 août - et de bonnes nouvelles. J'en suis sûr, car vos sangs, l'affection et l'estime que j'avais pour lui.

M. Duraffour



Un résistant "debout"

Bernard Denis

Trois fois arrêté, il s'évada trois fois
Agent de renseignements à Angoulême, il devint
un des héros de la vallée du Verdon

Mais le 9 novembre 1942, un quart d'heure avant de se rendre à la caverne d'émission, il trouva chez lui le signe conventionnel d'un camarade qui lui signifi-

mes pris ».

Un quart d'heure plus tard, Denis passait, de nouveau, en fraude la ligne de démarcation — c'était la veille du débarquement allié en Afrique du Nord — grâce à la complicité d'un paysan et gagna Périgueux... en direction de Marseille où il comptait se réembarquer.

Mais les allemands envahissaient la zone libre. En train, en auto-stop, Bernard Denis voulut les gagner de vitesse : 56 heures après, il arrivait à Marseille où les allemands étaient déjà.

A AGEN, IL L'ÉCHAPPE BELLE

Un jour, peu après, Bernard Denis rencontra un de ses amis, officier de marine comme lui, qui lui demanda le service de transporter à Agen une petite valise contenant sous des biscuits et autres denrées, un poste émetteur ! Denis accepta. Mais en sortant de la gare d'Agen, un barrage d'allemands arrêta sa mission : il fut appréhendé. Sa valise confisquée, on le parqua, avec 5 ou 6 autres inconnus dans un fourgon.

Vers 10 h. du soir, le feldwebel, qui assurait la garde en compagnie d'un sous-officier de la Police d'Etat avec qui Denis avait engagé la conversation, s'absenta quelques minutes : le policier français lui fit alors signe de s'enfuir... et Denis, sautant dans l'obscurité sur la voie, dut faire une dizaine de kilomètres dans la campagne...

De nouveau à Marseille, Denis qui a appris que ses dix camarades d'Angoulême avaient été fusillés, retrouve son ami à qui il conte sa mésaventure, celui-ci, alors, lui conseille de se rendre à Nice afin d'y « contacter » le service de renseignements de la marine. Au bout de trois mois, Bernard Denis fait venir sa femme et son enfant, s'installe définitivement à Nice, et achète une usine de pâtes alimentaires à Riquier. Il travaille au grand jour, muni d'une autorisation des allemands constatant qu'il assure le ravitaillement général.

FABRICANT DE PÂTES ALIMENTAIRES !

En mars 1944, un inspecteur de la Police d'Etat l'arrête dans son bureau et le conduit Place Grimaldi où il passe

immédiatement devant un conseil de guerre ; il fut accusé d'avoir fui Angoulême et d'être en relations avec les forces de de Gaulle ; en un mot, d'être au service des ennemis de l'Europe.

Pour sa défense, Bernard Denis exhiba alors son autorisation allemande, certifiant que tout est faux et qu'il fabrique des pâtes alimentaires.

Le premier moment de stupéfaction passé, après vérification, Bernard Denis est laissé en liberté provisoire. Mais sous cette menace constante, Denis décide, au début de juin 1944, au moment où les rafles se multiplient, de gagner la montagne avec sa famille qu'il installe à Beauzezer. Il se présente alors au chef de l'organisation O.R.A. le plus proche, on lui confie un groupe à commander (justement un manque de cadre) et Bernard Denis commence la vie au maquis.

UN COMBAT HEROIQUE

Le 17 juillet, les allemands au nombre de 1.200, avec un matériel énorme attaquent la vallée du Verdon. Tous les maquis de la vallée se décrochent et Bernard Denis reste seul avec neuf hommes et deux mitrailleuses, solidement accroché au flanc de la montagne. Grâce à cette position, il arrête la colonne allemande pendant une heure, tuant soixante-quinze boches sans subir une seule perte.

A ce moment, des obus tombant à cinq mètres du groupe, celui-ci se replie en combattant et en protégeant ainsi le repli de tous les maquis de la vallée. Les allemands mettent 48 heures pour franchir les 20 kilomètres, cette admirable résistance vaut à Bernard Denis une magnifique citation à l'ordre de l'armée.

Mais les allemands les encerclent pendant cinq jours au cours desquels les héroïques défenseurs se nourrissent d'herbes sauvages, décidés à tenir... si bien qu'au bout de cinq jours, les allemands abandonnèrent.

AU FOND DE LA MESCLA

Cependant, si près du but, Bernard Denis fut arrêté une troisième fois, le 3 août 44. Il attendait un parachutage au Col des Champs lorsqu'un chef F.F.I. l'envoya en mission à Nice. Il fut arrêté à Puget-Théniers et ramené à Nice, mais en passant au pont de la Mescla, une dizaine d'avions américains apparurent, les boches épouvantés s'enfuirent pour se cacher, tandis que Bernard Denis dégringolait dans le Var où il trouvait asile !...

Après la libération, Bernard Denis, toujours animé du feu sacré procède à d'importants nettoyages dans la vallée de la Haute-Tinée. Le 2 octobre il rentre à Nice comme adjoint au colonel Sapin à l'Atlantic, chef d'Etat-Major, en no-

vembre, Bernard Denis consacre son ultime effort à la délivrance de Menton...

Le 15 mars 1945, il décide enfin d'arrêter sa carrière militaire pour embrasser, désormais, la carrière politique.

Le jeune candidat dont l'éloge n'est plus à faire va connaître d'autres embuscades, d'autres combats : il saura les soutenir. Il en a vu tant d'autres ! Et sa glorieuse citation, qui vient précisément de paraître à *L'Officiel*, illumine à jamais de son éclat la poitrine d'un de nos vrais enfants de France.

N. de A.

UN CAS PATHÉTIQUE

C'est une maman aveugle, toute seule avec sa fillette de 8 ans. Cette dernière a eu la paralysie infantile et traîne péniblement sa pauvre petite jambe gauche ; elle est déjà le guide de sa maman, mais la marche est bien pénible.

Tout manque à ces deux malheureuses infirmes. Il faudrait à l'enfant des chaussures orthopédiques, mais c'est trop cher ! Une poussette un peu grande, ou un petit tricycle, faute de quoi elle ne peut se rendre à sa lointaine école. Un secours urgent est nécessaire pour acheter de la nourriture, des fortifiants, des médicaments. Et le loyer n'est pas payé !

La canne fait défaut à la mère, la laine aussi, avec quoi elle aurait pu tricoter...

« *L'Ergot* », ému par tant de détresse, ouvre une souscription pour Mme Kehr et sa fillette, 44, boulevard Auguste-Blanqui. Que chacun, si peu que ce soit, nous adresse son obole pour aider cette maman et cette blonde petite devant laquelle s'ouvrent les lourdes responsabilités de la vie.

Deux cœurs qui battent bien fort attendent qu'on leur offre une main secourable et d'avance disent merci !

SOUSCRIPTION

« *L'Ergot* » 100 fr.
Mlle M. Emery 500 fr.
J.B.O. 50 fr.

ON ne connaît pas encore Bernard Denis dont le nom apparaît pour la première fois à Nice sur la liste du Préfet Jean Chaigneau.

C'est un tout jeune homme : mais c'est un homme.

S'il fait ses débuts dans la politique, c'est, si on ose le dire, un vieux de la résistance : son odyssée émouvante mérite qu'on s'incline.

Le 10 juin, Bernard Denis, commandant en second à bord du chasseur de sous-marin « Padorne », accostait au Verdon. Mais les Boches étant juste en face, à Royan, l'ancien chalutier transformé, partit aussitôt pour Casablanca : sans vivres ! A Casa, deux ordres contradictoires attendaient l'équipage : l'Amirauté anglaise ordonnait à toutes les unités de se rendre dans le port anglais le plus proche. L'Amirauté française enjoignait de ne pas quitter le port.

Bernard Denis demanda et obtint aussitôt sa démobilisation et fut autorisé à poursuivre la lutte : il fut donc rapatrié, en fraude, et, en fraude passa la ligne de démarcation pour rentrer chez lui, à Angoulême, où il arriva au mois d'août.

UN ÉMETTEUR DANS UNE CHAMPIGNONNIÈRE

Le 27 décembre 1940, la veille même de son mariage, Bernard Denis fut « contacté » par un officier de marine qui lui demanda si, en qualité d'officier du chiffre, il acceptait de centraliser et de chiffrer les renseignements concernant les mouvements de bateaux ennemis dans les ports de St-Nazaire à Hendaye. Bernard Denis n'hésita pas, il accepta.

Et pendant deux ans, s'étant fait nommer directeur de la propagande de la Croix-Rouge, afin de camoufler son activité, il accomplit la plus périlleuse des missions.

Recevant tous les deux jours des agents de liaison de différentes antennes réparties sur les côtes, il chiffrait ces renseignements et les retransmettait à Londres et à Alger par son émetteur clandestin. Celui-ci était installé dans une ancienne champignonnière désaffectée et qui se trouvait en pleine campagne à 4 kilomètres de chez lui. Chaque nuit, Bernard Denis retrouvait dix camarades avec qui, pendant 22 mois, il accomplit cette besogne dangereuse.

Un résistant "assis"

Jean Médecin

Au nez des italiens il affirma que Nice resterait française et transforma l'Hôtel de Ville en une véritable officine de contre-espionnage



On connaît bien, très bien, trop bien même, les histoires des résistants de la dernière heure : elles feront bientôt partie des histoires marseillaises.

On connaît également, petit à petit, les héroïques aventures de ceux du Maquis, auréolés d'exploits qui s'inscriront dans le livre d'or des plus hauts faits militaires de notre histoire.

Mais ce que l'on connaît moins ce sont les actions de tous ceux qui ont fait de la résistance dans leur fauteuil et qui n'ont pas attendu 1940 pour entrer dans la clandestinité.

Jean Médecin compte parmi ces derniers et son activité personnelle a rejailli non plus sur lui-même, mais sur cette ville de Nice dont, pendant longtemps, on a méconnu les qualités.

En effet, Jean Médecin a contribué à faire de Nice, ville de plaisir et de fêtes, une ville dont le nom restera comme un symbole d'inébranlable fidélité à la mère-patrie.

DÈS FEVRIER 1939, MEDECIN PREND POSITION

C'est au lendemain de son élection au Sénat, en février 1939, au cours d'un banquet qui lui fut offert et que présidait Marchandeaudeau, garde des Sceaux, que Jean Médecin commença à prendre position. Devant tous les maires du département réunis, il déclara Nice terre française indissolublement liée à la France, à qui elle devait tout.

« C'est ici, dit-il, en substance, où s'arrête l'esprit et où, de l'autre côté des Alpes, commence la violence... »

On imagine que la presse italienne qui nourrissait les sentiments que l'on sait, ne manqua pas de déchaîner ses foudres contre l'impudence du sénateur-maire de Nice.

On le lui fit bien voir. Et lorsqu'ils arrivèrent à Nizza en conquérants, nos glorieux vainqueurs marquèrent par leur attitude de la ligne de conduite qu'ils allaient suivre, en attendant l'annexion officielle de leur conquête d'un jour.

EN 1942, IL RELEVE LE DEFÍ

Jean Médecin releva le défi et prit aussitôt une attitude sans ambiguïté.

Deux grands journaux suisses publièrent alors sur quatre et cinq colonnes des interviews du maire

de Nice — c'était en 1942 — où celui-ci disait, avec cette loyauté qui le caractérise, tout ce qu'il pensait sur l'avenir de la ville : française, elle resterait française; il déclarait même que les cent cinquante millions de travaux entrepris pour la promenade des Anglais constituaient la preuve que Nice ne travaillait pas pour les autres.

En réponse, le canard fasciste *Il Nizzardo* intensifia sa propagande de haine et de vengeance et ses attaques, à boulets rouges... (avant! avant!) contre Jean Médecin...

UN CERTIFICAT DE RESISTANCE DONNÉ PAR L'ENNEMI

Lorsque Jean Médecin protesta avec l'énergie que l'on sait, le 12 mai, contre d'arbitraires arrestations, *Il Nizzardo* redoubla de virulence, et le 27 juillet 1943, triomphant d'avoir, par sa campagne, fait arrêter le maire, *Il Nizzardo*, croyant baver sur sa victime, lui

décerna, sans le savoir, le plus beau titre de « résistant ». Je suis certain qu'aujourd'hui Jean Médecin garde une certaine reconnaissance à ce « torchon » qui écrivait alors :

« Quand le maire Médecin parle ou écrit d'un ton méprisant au sujet des autorités militaires et civiles italiennes, quand il parle du régime d'arbitraire et de terreur qui règne à Nice, quand il justifie l'activité criminelle et communiste, quand il révèle toujours par écrit, ses sympathies mal voilées pour de Gaulle et consorts... »

Et plus loin :

« Derrière le masque du sénateur-maire souriant s'est fait jour brusquement le vieux visage de l'anti-italien enragé, gaulliste acharné et suspect de philo-bolchevisme ».

Le Procès Laval-la-Honte

Les théâtres font de belles recettes avec des spectacles assez ordinaires et qui sont encore des « succès d'années » sombres. Mais Paris affiche une nouveauté sensationnelle et dans une salle imprévue. Il s'agit du procès du traître Laval, jugé (ou joué) en Haute-Cour. Et l'attention du public se porte à ce drame qui, en ses premières audiences, prit surtout apparence de comédie légère et de vaudeville. Laval a maigri et vieilli, mais il est resté madré, ironique et vulgaire. Il ne manque pas d'esprit de répartie et s'efforce de traiter sur un ton familier des questions d'une extrême gravité.

Laval est jugé et condamné par la majorité des honnêtes gens de France. Il mérite douze balles dans la peau et la confiscation de biens mal acquis. Mais Laval inculpé a droit au régime de tous les inculpés. Il a droit à être assisté d'un défenseur et à présenter sa défense.

Les premières audiences furent mouvementées. Par instant, le ton fut celui de disputes de cafés et de meetings politiques. Et il faut reconnaître que le traître joua son rôle avec un brio supérieur à celui de ses accusateurs. Pierre Bénard, dans « France-Soir », pouvait souligner la défaillance de la magistrature et écrire : « Il est inacceptable que des magistrats,

par leur insuffisance, risquent de donner le mauvais rôle à la France... Il est aussi fort triste qu'à ces magistrats Laval ait pu dire, en parlant de l'époque honteuse : « Vous étiez alors tous aux ordres du Gouvernement... ». Hélas, pourquoi l'épuration ne fut-elle pas totale et pourquoi les traîtres ne sont-ils pas en présence de juges et d'accusateurs inattaquables ? En agissant comme on l'a fait, n'a-t-on pas cherché — vainement — à leur faciliter les choses... »

Laval aura l'occasion de donner de la voix, de dire de cruelles vérités à certains et même de « mettre dans le bain » les complices d'hier qu'il retrouve de l'autre côté de la barricade. Mais assistera-t-il à toutes les audiences ? Déjà il s'est fait expulser, puis a refusé de comparaître... A combien d'audiences le reverra-t-on encore ? Son sort ne sera pas changé. Malgré tous ses tours de vieux routier de la procédure et de la chicane, l'Auvergnat finira contre le poteau, si une grâce providentielle (et qui serait indigne) n'intervient pas. Laval sera fusillé pendant que son associé Pétain, aussi néfaste personnage que lui, mangera son chocolat matinal et que les veuves et les orphelins pleurent les disparus qu'ils doivent aux deux seigneurs de Vichy.

Et Jean Médecin ne serait pas content d'un tel *satisfecit* ! il ne serait pas fier du résultat de sa résistance « assise » qui lui permit d'innombrables activités !

CE QUE LUI DOIVENT LES PATRIOTES

Il a, sans gloire, protégé, caché et sauvé des communistes, des israélites, des patriotes, leur faisant quatre ou cinq fois changer de résidence. Il a fait confectionner tous les faux papiers, cartes d'identité et cartes d'alimentation nécessaires, faux certificats dans les fichiers, abritant des documents aussi précieux que compromettants. Il travailla pour les maquis en les ravitaillant à la barbe des occupants; il signa de fausses attestations, collabora au départ pour l'Algérie de nombreux résistants, fit vivre les femmes d'officiers dont les soldes avaient été suspendues par Vichy, et cacha, entre autres, Charles Henry, directeur du Cabinet Painlevé, activement recherché par la Gestapo.

DÉPORTÉ

De son bureau de la Mairie, Jean Médecin organisa, pour le compte du sénateur Léon Perrier, qui s'occupait d'un service de renseignements dans l'Isère, tout un réseau d'indications sur les mouvements de troupes allemandes, leurs effectifs, le numéro de leurs unités, la nature des armes, les positions des batteries de montagne et des batteries côtières; en un mot, l'Hôtel de Ville était devenu une véritable officine de contre-espionnage.

On sait la suite; on sait le reste : les agressions infâmes qu'il subit à Annot, sa déportation, et en son absence, les fouilles révoltantes opérées chez lui dans sa charmante petite villa « La Vaire », les brutalités odieuses dont Mme Jean Médecin fut l'objet sous le regard impuissant et désespéré de son fils et de son beau-frère.

Si l'épreuve trempa le caractère des plus résistants, Jean Médecin, résistant « assis » a bien mérité de la résistance.

J. B. O.



Ci-dessus et à droite : Joseph Darnand, soit comme Directeur Départemental de la Légion, soit comme chef des S.O. et des S.O.L. qu'il a créés, remet des drapeaux qui n'iront pas... aux Invalides.

A gauche : Darnand, Mgr Rémond et l'ancien Préfet Ribière. Le grand prélat vient de procéder à la bénédiction de la fameuse « flottille de la Légion ».

Ci-dessous, à gauche : Darnand a pris place, en compagnie du Préfet Ribière, dans la voiture de Darlan, l'amiral félon. A droite : grande revue légionnaire. Au premier plan : le docteur Durandy qui n'est encore que le chef des S.O.; sur l'estrade : MM. Valentin, Ribière et Darnand.



Quand Darnand régnait à Nice



Darnand haranguant la foule



Le R.P. Bruckberger, son seul témoin à décharge



Gallet, le second de Darnand à Nice



Ça n'a pas traîné

IL A PAYÉ

Darnand a payé sa dette. C'est régulier. En une journée il été jugé et l'exécution a suivi. Laval expulsé, puis absent volontaire, a été condamné à mort et sera vraisemblablement passé par les armes. Mais les séances de la Haute-Cour laisseront un souvenir assez peu reluisant et notre confrère « Libération » a pu écrire ce commentaire :

« L'opinion française et étrangère se posera la question de savoir si la défaillance de la justice est due à la carence des magistrats chargés de la rendre, ou si les révélations promises par l'accusé sont à l'origine des incidents inadmissibles qui viennent de se dérouler ».

Laval disparaîtra et sans avoir parlé. Bien des gens vont pouvoir respirer... Même à Nice, où il eut de vieilles complicités.



Les indésirables

IL y en a encore beaucoup et beaucoup trop à Nice. Ils sont, pour la plupart, juifs allemands, et on serait plus tranquille de les savoir chez eux.

C'est principalement dans les services américains que ces indésirables sont employés : ainsi, il peuvent plus facilement dire du mal de la France qu'ils détestent. A notre connaissance, deux palaces emploient des Allemands qui ne se gênent pas pour cacher leurs sentiments.

Qu'ils ne nous aiment pas, nous le leur rendons au centuple ; mais ne seraient-ils pas aussi bien chez eux pour bavarder sur nous ?

Charmante soirée

UN mouvement Interallié, patronné par le Commissariat Général au Tourisme et le Comité officiel d'accueil aux soldats alliés, organise des manifestations en vue de favoriser de bonnes relations entre les soldats alliés et la population française.

Excellente initiative. Mais il serait bon de savoir choisir un lieu convenable pour ces organisations et le premier gala ne fut pas une réussite.

L'établissement qui servait de cadre, mal exposé en cette saison, offrait ses tables nues avec de larges fenêtres aux vitres rares. Et les « invités » eurent de sérieuses inquiétudes, non pas parce qu'ils se demandaient s'ils étaient vraiment des « invités » ou des « paying guest », mais pour leur santé. Il est très ennuyeux de garder la chambre avec une bonne grippe en souvenir d'une soirée aussi banale. En vain on réclama couvertures et boissons chaudes, mais on servait seulement une limonade — champagnisée purgative — à 40 louis le flacon...

Et chacun s'en fut dans la nuit, jurant bien qu'on ne l'y verrait plus.

C'est dommage pour les organisateurs qui ont eu, certes, une heureuse pensée. Souhaitons que la prochaine fois ils sachent mieux réaliser leurs louables intentions

MORT DE SARAH BERNHARDT

Notre joyeux confrère Théo Martin annonce dans un journal du soir, « L'Espoir », la mort de Sarah Bernhardt survenue en Amérique, à l'âge de 44 ans... En quelques lignes émues et attendries, Théo Martin pleure sur la voix d'or qui ne se réveillera plus jamais... Beauté, poésie, gloire ; rien n'y manque... Qui trompe-t-on ici ?...

Ne mystifions pas plus longtemps nos impatients lecteurs, et signalons, que c'est, non pas sur la mort de Sarah Bernhardt que se lamente la nécrologue, mais sur celle de l'illustre danseuse Argentina, morte, elle aussi, il y a une dizaine d'années au Pays basque...

Il reste à notre concours à nous faire part du décès de Talma, de Mounet-Sully et de Virginie Déjazot.

tions et déplacent la clientèle des « invités » pour une « manifestation » qui en vaille la peine et... le prix demandé sur les additions.

Si vous aimez les puces

ALLEZ au cinéma... Les petites aiment les dessins animés, et elles se le disent : c'est pourquoi tous les cinémas de Nice sont envahis par ces aimables parasites qui elles aussi seraient aussi bien chez elles...

L'autre jour, une dame a interrompu la séance : elle s'est dressée en poussant de hauts cris : on alluma la salle et la spectatrice découvrit, horrifiée, un nid de punaises dans le velours du fauteuil où elle était assise...

Le lendemain, l'établissement fut fermé pour cause de... désinfection.

Les oubliés

LE général Dentz a été condamné à mort. On ne l'a pas grâcié, on ne l'a pas fusillé. Qu'est-il devenu ? Et le bel Horace de Carbuccia ? Son leader Henri Béraud, est condamné au baignoire perpétuel. Mais lui-même pétainiste véhément, Vichyssois et ardent pro-nazi, toujours en résidence surveillée ?

L'ex-directeur du torchon « Gringoire » avait menacé d'ouvrir les dossiers du beau-père Chiappe et depuis il ne fut plus question de lui... Qui pouvait donc craindre les fiches de l'ex-Préfet de police ?

Sim boum... boum

AVEC la réouverture du Municipal, la gare Masséna la fait aussi.

Nous voulons dire le Hall où les attractions vont se succéder... dans leur banalité coutumière : le jongleur, les équilibristes, les danseurs et les éternels tours de chant pour chambre de malade.

Un cafetier mal embouché et grossier comme un palefrenier, dont il avait les allures, présidait à l'organisation de ces programmes, tandis que la partie artistique était confiée à un médecin pâle et lymphatique qu'on surnommait le docteur Miracle.

Le docteur est parti se soigner, mais on voudrait être sûr que le cafetier qui brigue sa place sera renvoyé à son comptoir ou à ses écuries.

Bon placement

IL y a quelques jours, dans les petites annonces d'un quotidien, on pouvait lire : « Demande 100.000 frs pour quelques semaines. Placement sûr. Gros intérêts. Affaire d'actualité ».

S'agissait-il d'une liste électorale en préparation ?

La septième, peut-être, et qui ne parvient pas à être formée ?

La bourse monte

ET ça n'intéresse que ceux qui ont le gros magot. En même temps, tout le monde répète que le franc est malade, qu'à l'étranger on l'échange à vil prix. Et la vie suit la bourse, et monte, et les pauvres bougres serrent la ceinture de leurs vieux pantalons.

A part cela, M. Pineau, très satisfait des restaurants qu'il fréquente clandestinement, affirme « que tout va de mieux en mieux... ». La bourse monte et le mécontentement aussi. Quand la bourse monte, c'est bon signe, disait-on autrefois. Aujourd'hui il semble bien que ce soit le contraire.

Au feu... au feu

SI Yvanhoé est le chef-d'œuvre de Walter Scott, Yvan Noé est-il le chef-d'œuvre de la Résistance ?

Il travailla sans arrêt depuis cinq ans, au relenti, pour aboutir avec éclat à sa Femme coupée en morceaux qui, avant de connaître les honneurs de l'écran a subi l'épreuve du feu lors de l'incendie de la Victorie. Ce n'est plus la femme coupée en morceaux, mais la femme brûlée en morceaux.

Espérons que les morceaux qui restent sont bons... A moins que cet holocauste ait rendu service à d'autres producteurs...

Cette pauvre Victorine ! Aurait-elle brûlé ce qu'elle a adoré ?

L'ex-ambassadeur

Bergery nous revient.

C'est volontairement que Gaston Bergery rentre en France pour rendre des comptes aux autorités et peut-être à la justice.

Curieux être que cet intellectuel, avocat et homme politique, remarquablement intelligent, mais aussi arriviste que fantaisiste et qui, après avoir été le fondateur du Front Populaire, n'en fit pas par-

FAIR-PLAY

Les amis de « L'AUREOLE » et de « L'HUMANITÉ » avaient mis sur pied dimanche dernier, à Nice, un grand gala de boxe - le gala Famechon - qui remporta au Casino Municipal un bon succès.

« L'ERGOT » est un des rares journaux, sinon le seul, à n'avoir pas reçu d'invitation pour ce festival sportif. Sans doute, parce que les communistes traitent en ennemis ceux qui ne sont pas toujours de leur avis.

A « L'ERGOT », on a une autre conception du « fair-play » et du respect des opinions de chacun. C'est pourquoi M. Verdy, notre directeur, président du Moto-Club de Nice, n'avait pas oublié d'inviter « L'AUREOLE » aux Grands Prix Motocyclistes et Cyclistes de la Liberté qui se dérouleront les 26 et 28 août dernier sur la Promenade des Anglais.

Il fut à la tête du Parti frontiste dont « La Flèche » fut le journal. Bergery, député, vota seul contre l'entrée en guerre, il avait été un Munichois zélé.

A Vichy, Bergery devint le conseiller intime de Pétain, fut son ambassadeur à Moscou jusqu'à l'entrée en guerre d'Hitler contre l'U.R.S.S. et finit en Turquie, y représentant Vichy-Etat. Ce qui ne l'empêcha pas d'offrir ses services à de Gaulle quand il comprit que l'Axe était perdu...

Bergery rentre flanqué de son épouse, la troisième, une Américaine (qui succéda à une Française et à une Russe) ancien mannequin à Paris.

Un intéressant procès à l'horizon judiciaire et qui permettra de connaître quelques détails sur les dessous de la politique extérieure du régime Pétain-Laval.

Pourquoi nous a-t-on caché ces deux déclarations ?

Pourquoi certains journaux ont-ils oublié dans le compte rendu du procès Darnand de reproduire cette déclaration de l'accusé :

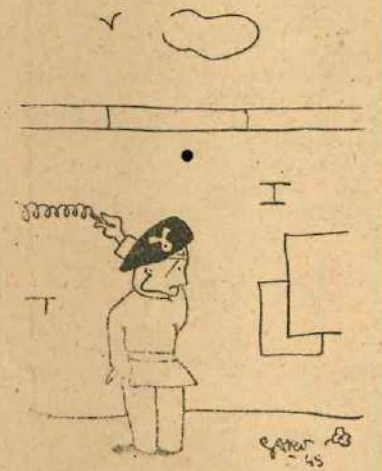
« La Cagoule était une organisation militaire et je ne pense pas que l'on fasse grief aux chefs militaires qui étaient à la tête de cette organisation, d'être actuellement à la tête de la Résistance. Ce sont les mêmes, Monsieur le Président »...

Pourquoi certains journaux ont-ils oublié dans le compte rendu du procès Laval de reproduire cette déclaration de l'Auvergnat :

« C'est le général Weygand qui a créé la Légion. Les militaires perdent assez souvent la guerre, mais ils ne sont pas plus heureux quand ils se mêlent de faire de la politique, pardon, je me suis coupé, j'oubliais que le Chef actuel du gouvernement est un général »...

On peut penser ce que l'on

voudra de ces déclarations et de leurs immondes auteurs, mais les journaux, qui se prétendent bien informés et objectifs, doivent à leurs lecteurs, toutes les informations, qui leur parviennent ou qui devraient leur parvenir...



Le milicien était bête

Le Grand-Prix Electoral

(Premier coup d'œil)

Rien ne va plus

Ce sont deux certitudes : Rien ne va plus... hélas! et cependant... les jeux sont faits! La boule tourne... rond, la roulette tourne...
 Tout tourne!
 Sauf les événements.
 Enfin, ils ne tourneront pas bien. Chacun risque sa chance. Sa chance! Enfin, risquons...
 On mise sur deux tableaux. Double jeu.
 Et la voix du croupier retentit:
 — La main passe...
 Qui passera la main?

PETITES NOUVELLES

On précise que les écuries Daumas et Heverst n'appartiennent pas au même propriétaire, on s'en doutait.
 Quelques gros paris ont été faits déjà. On a joué Barel (2 victoires) à 3/1 Médecin gagnant à 2/1 - Chaigneau gagnant à 7/1 - Hugues est recherché à 10/1 - On propose Daumas à 12/1. Mais il ne s'agit que d'une première cote.
 Lire dans notre prochain numéro : Dernière Heure — Les favoris des journaux. Tuyaux et potins des entourages et nos pronostics détaillés.

En suivant les réunions

C'est la liste Médecin qui a débuté, et elle se présente au Relais-Fleuri. Jean Médecin a maigri et vieilli. Il entretient ses auditeurs sur un ton familier et expose un programme que tout socialiste — radical ou non, peut accepter, s'il n'est pas un obstiné « oui-oui ». E. Hugues ensuite explique aux auditeurs ce que sera le scrutin et ce que représente cette ridicule loi électorale. On entend après M^r Reynier de Cannes. F. Garino, sympathique niçois et le jeune avocat Nabyah.
 L'impression des électeurs n'est pas mauvaise et les colistiers peuvent profiter de la popularité renaissante de l'ancien maire de Nice.

Les S.F.I.O. ont inauguré les séances de la salle Bréa.

Cotta, très sportivement, a présenté ses camarades du parti et il fut le meilleur orateur du lot avec Thérèse Roméo qui a du talent, de la sincérité et une culture supérieure. Cette oratrice fut particulièrement appréciée. Tête de liste Thérèse Roméo était très probablement élue. En cinquième position, elle donne une nouvelle preuve de son dévouement désintéressé au parti qui fut celui de Jaurès. Mais le parti gagnera-t-il un seul siège dans le Département ?

C'est la question que se posaient de vieux sociaux à la sortie.

C... C... la praline

Quel est donc cet avocat qui se dit « de valeur » et que ses confrères ont ainsi surnommé ?

Sur une scène il paraît endormi et quand il vient au micro, à son tour c'est l'auditoire qui s'endort.

Il est vrai que les numéros 3, 4, 5 des différentes listes ne sont là que pour faire nombre. La Praline ou un autre, peu importe, c'est destiné à fondre ou être mangé.

Nous sommes gâtés, écrivait, il y a quelques jours, un confrère en commençant son compte rendu du procès de la Haute Cour. Il voulait dire privilégiés, sans doute, et non pas diminués, endommagés ou corrompus... Sous le rapport électoral, nous sommes gâtés aussi et nul ne saurait le nier. Dans notre département, six listes s'offrent à notre choix. Six listes que voici (Les électeurs savent que la publicité sera limitée et contrôlée, il est donc bon que ces six listes ne passent pas tout à fait inaperçues) :

Liste d'union des républicains indépendants pour la réconciliation et la défense de leur liberté : MM. l'abbé DAUMAS, BASILE SÉMERIA, FERRERO, ISNARDI, HUON.

Parti communiste français : MM. VIRGILE BAREL, HENRI POURTALET, JEAN LAURENTI, JEAN-PAUL COMITI, RAOUL GASTAUD.

Union républicaine : MM. JEAN MÉDECIN, EMILE HUGUES, CLAUDE RÉGNIER, FRANÇOIS GARINO, EDMOND NABIAS.

Parti socialiste : MM. ALEX ROUBERT, RENÉ GUEYFFIER, AIMÉ BERMOND, LOUIS NIRASCOU, MME THÉRÈSE ROMÉO.

Liste d'Entente républicaine pour la liberté et le progrès social : MM. JEAN CHAIGNEAU, BERNARD DENIS, FÉLIX CRÉPEAU, GASTON CHESNEL, PIERRE CASTAY.

Mouvement républicain populaire : MM. EDGARD HEVERST, CHARLES MAYER, MME YVONNE TRASTOUR, MM. JOSEPH MARTIN, JEAN FRUCHIER.

Six listes de cinq candidats. Trente concurrents pour cinq sièges. Dans chacune des listes c'est l'homme de tête qui compte le plus, les autres sont là par devoir, pour figurer ou faire les frais. Mais une tête tombera certainement puisqu'il n'y a que cinq élus, et une liste ne parviendra-t-elle pas à réussir un « doublé » ou un « triplé », et à distancer les autres ?

Les socialistes comptent avoir deux sièges, les communistes aussi. Jean Médecin s'accorde des chances sérieuses. L'abbé Daumas n'a accepté de se présenter que sûr de vaincre. Edgard Hevers, Jean Chaigneau ne se présentent pas sans espérer l'emporter... Alors ? C'est déjà très ouvert de l'avis même des intéressés. Et les électeurs qu'en pensent-ils ? Nos premiers sondages nous permettent quelques remarques. On s'étonne de trouver, derrière Barel, Pourtalet qui vient d'être battu aux cantonales, mais on se félicite de ne pas trouver l'autre grand vaincu Spinelli. Barel a su très adroitement se débarrasser de cet encombrant personnage, fléau de son parti.

Chez les S.F.I.O., on note avec satisfaction la présence de Roubert (l'exclu du C.D.L.), auquel on devait bien ça. Bermond, en troisième position, est assez mal placé.

Dans l'équipe Médecin, la deuxième place occupée par Hugues laisse supposer que dans notre département les radicaux-socialistes s'éloignent définitivement des communistes. Les « non-non » deviennent-ils « oui-oui » ?

On se demande si l'abbé Daumas se présente comme Front National « oui-non » ou comme indépendant béni « oui-oui » ?... Il nous fixera...

Derrière l'ancien préfet Jean Chaigneau, qui a laissé à Nice de nombreuses sympathies, on trouve des noms nouveaux et peu connus dans la région.

Sur aucune des six listes ne figurent Paul Deudon et le général Corniglion-Molinier, dont il

avait été fortement question à Nice et même à Paris.

Les six listes réclament toutes : progrès social et défense de la liberté. C'est très réconfortant. Nous finirons peut-être par être des hommes heureux et libres si les promesses électorales sont tenues...

De la Résistance on ne dit rien. Mais qui pense encore à la Résistance ? Elle a servi à certains et c'est tout ce qu'ils en attendaient...

Dans notre prochain numéro, nous donnerons des renseignements confidentiels sur la lutte prochaine et des « tuyaux » de premier ordre pour les amateurs de cracks et de toquards, de favoris et d'outsiders.

Prix des Alpes

ÉPREUVE de vitesse et d'adresse sur un seul tour, doté de cinq timbales (à remplir).

Entrées : 20.000fr. par concurrent (tête, corps ou queue de liste).

(Les entrées seront remboursées à ceux qui figureront à l'arrivée).

Six écuries - 30 partants - 5 gagnants.

ENGAGÉS ET COULEURS DES CONCURRENTS

Ecurie BAREL : Toque rouge avec marteau noir, casaque rouge avec impression « non » en lettres noires.

Ecurie ROUBERT : Toque rose, casaque rose, manches rouges, (très petite croix de Lorraine blanche).

Ecurie MÉDECIN : Toque bleue, casaque blanche, manches roses (« non » très discret sur l'épaule).

Ecurie DAUMAS : Toque rouge, casaque blanche avec croix de Ste-Marie bleue.

Ecurie CHAIGNEAU : Toque et casaque tricolores.

Ecurie HEVERST : Toque et casaque

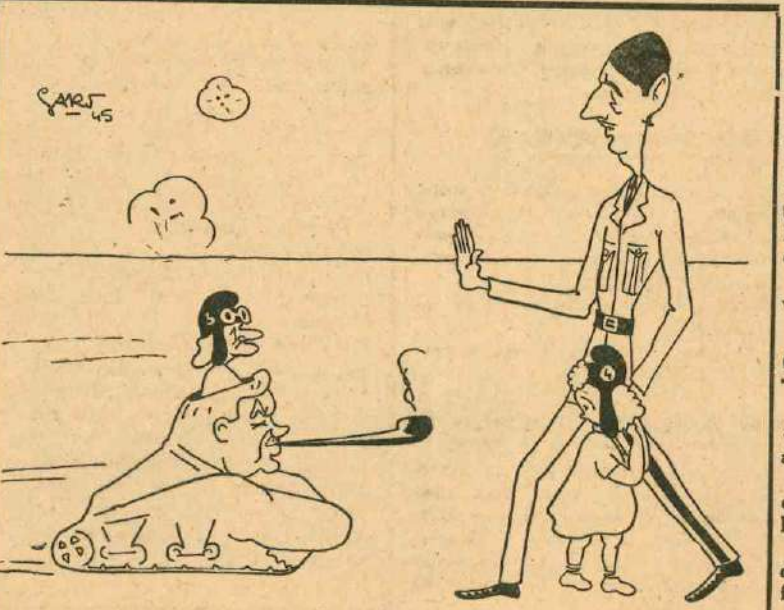
jaune, croix de Lorraine verte (grand modèle) un « oui-oui » rouge sur la poitrine.

A L'ENTRAÎNEMENT

Chez Barel, le vieux crack est en bonne forme. Pourtalet souffle un peu pour le suivre. Les trois autres sont surclassés. Thérèse Roméo domine dans l'Ecurie Roubert. Les mâles ne valent pas cette concurrente de classe, malheureusement sacrifiée. Médecin donne satisfaction dans ses essais. Hugues est un débutant dangereux et vaut mieux que son apparence. Garino est honnête et courageux.

Daumas fait un véritable walk-over contre ses camarades d'écurie. Séméria a de beaux titres, mais se trouve mal placé au départ, sur la piste de Beausoleil il serait imbattable. Chaigneau et Denis feront des débuts à retenir, mais l'épreuve est difficile pour des novices.

Heverst suit une bonne préparation ; la course paraît sévère pour un concurrent peu confirmé et assez mal secondé par des équipiers de second plan.



DIVISION... BLINDÉE (dessin de Gard)

Les Grandes Heures de la Politique Française

Des Elections Cantonales au Referendum

PAR
Maurice Vittone

LA fin du mois de septembre 1945 comptera dans l'histoire de la République. Les cantons ont désigné leurs représentants et cette consultation électorale a servi de préface aux prochaines élections générales.

Jusqu'ici les élections cantonales se faisaient surtout sur des questions locales et départementales. Mais elles n'ont jamais négligé en rien les problèmes nationaux. Elles eurent à s'y intéresser cette fois, d'autant plus que ces grands problèmes décideront du sort des véritables libertés républicaines. Et la France a voté « gauche » à une grande majorité.

AUX deux élections, cantonales et générales, s'ajoute le referendum, ce referendum qui déroute une bonne partie de l'opinion. Trop souvent on s'est contenté de dicter des réponses, des mots d'ordre, sans même expliquer aux électeurs ce qui leur est demandé.

La première question est posée pour ou contre une Assemblée Constituante, pour ou contre la Constitution de 1875, IV^e République ou continuation de la III^e (avec les concessions indispensables ?)

Question assez claire par elle-même et à laquelle chacun répondra, après réflexion, selon ses préférences ou les influences qu'il subira.

La seconde question est plus subtile. Elle est dépendante de la première, si le corps électoral a voté oui et a choisi une Constituante, le gouvernement propose un texte de loi qui organiserait les pouvoirs publics jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution.

Le texte de loi serait immédiatement promulgué si la majorité répond oui. Dans le cas contraire l'Assemblée fixerait elle-même, l'organisation provisoire des pouvoirs publics.

Si une Constituante doit exister, elle ne peut qu'être souveraine, disent les communistes qui invitent à voter « oui et

non ». Si la République continue avec ses deux Chambres, comme ils le souhaitent, le non s'impose pour les Radicaux-Socialistes, en réponse aux deux questions.

Ils voteront donc « non et non ». Les socialistes S.F.I.O. et les anciens démocrates-chrétiens (devenus M.R.P.), adversaires de la Constitution de 1875 et partisans d'une Constituante à la souveraineté limitée, acceptent les textes du gouvernement. Ils prétendent y trouver des garanties suffisantes quant aux pouvoirs législatifs nécessaires à la Constituante « tout en garantissant la stabilité gouvernementale ». Leurs réponses seront « oui et oui ».

Les modérés, enfin, repoussent la première question. Mais si, malgré tout, la Constituante était votée, ils veulent « en voir limiter les pouvoirs, comme le demande le gouvernement ». Ils sont pour les réponses « non et oui ».

Il est évident que les consignes des partis ne seront pas respectées par tous les militants. De sincères socialistes affirment, notamment qu'ils se refuseront à suivre la droite et à voter comme elle à la deuxième question, surtout depuis que certaines fractions donnent à cette deuxième question une signification qu'elle ne doit pas avoir...

DEVANT les électeurs cantonaux les candidats « oui, oui » (laïcs et autres) ont évité, en général, de parler longuement du referendum. Les cantons, c'est bien évident, ne pouvaient pas être antisénatoriaux et il était délicat de leur demander un oui qui supprimerait le Luxembourg...

Par contre certains candidats ont fait une large publicité à la seconde question du referendum, et à elle seule, mais en oubliant d'abord de dire qu'elle aurait toute sa portée selon la réponse faite à la première. Ils ont préféré donner à cette seconde question une signification qu'elle ne doit pas avoir et qui n'est pas

pour plaire à leurs alliés du moment.

On a prétendu ainsi que voter « non », ce serait infliger au général de Gaulle un « affront populaire », marquer une ingratitude que le Premier Résistant de France ne mérite pas !... C'est prendre là, avec la vérité, des libertés que l'on souhaiterait mieux défendues et plus respectées par ailleurs.

Le referendum n'est pas un plébiscite. On ne votera pas pour ou contre un homme. Le général de Gaulle sait quels sentiments les Français éprouvent à son égard. L'enthousiasme reconnaissant d'un peuple libéré lui est acquis. Il est donc peu scrupuleux de voir mettre en cause la personnalité du chef du gouvernement provisoire. C'est aussi un mauvais calcul. On ne confondra jamais avec le général de Gaulle ceux qui s'en réclament un peu trop et qui, fort nombreux, ne sont venus se placer derrière lui que depuis la réussite des dé-

barquements... L'action du gouvernement, c'est autre chose. On sait ce qu'en pensent, dans leur immense majorité, citoyennes et citoyens, employeurs et ouvriers, déportés et prisonniers, vieux travailleurs et petits rentiers. Si l'on était appelé à voter pour ou contre, nos épurateurs, ravitailleurs et organisateurs officiels, le résultat ne serait pas discutable !...

ON va élire, et c'est le vœu de tous les honnêtes gens, des représentants dignes, capables de donner à la libération du territoire, la suite naturelle et indispensable : la libération de la République, qui est le seul régime acceptable chez nous.

On répondra aux questions du referendum pour établir un pouvoir qualifié, désigné par des voies régulières et contrôlées par les élus de la Nation. C'est tout, et c'est tout ce dont la France a impérieusement besoin pour travailler et prospérer, et aussi pour éviter les aventures.

M. V.

Les Socialistes ne sont pas d'accord

Sur la réponse à faire à la deuxième question du referendum, le Parti S.F.I.O. recommande officiellement à ses membres de voter « Oui ». Mais, de très nombreuses personnalités S.F.I.O. ne sont pas de cet avis et une grande partie des militants les suivent pour un « Non » massif. « Le Patriote de Nice » a reproduit l'extrait d'un article d'André Philip, député du Rhône, dont on connaît le prestige et la valeur, paru dans « Le Populaire du Rhône », et ainsi conçu :

« Le devoir des Socialistes dans le referendum qui va s'ouvrir est de répondre « Oui » à la première question, « Non » à la

seconde. Nous sommes pour une Constituante organisant son travail et se disciplinant elle-même, mais conservant la totalité de la souveraineté populaire, dont elle sera la dépositaire ».

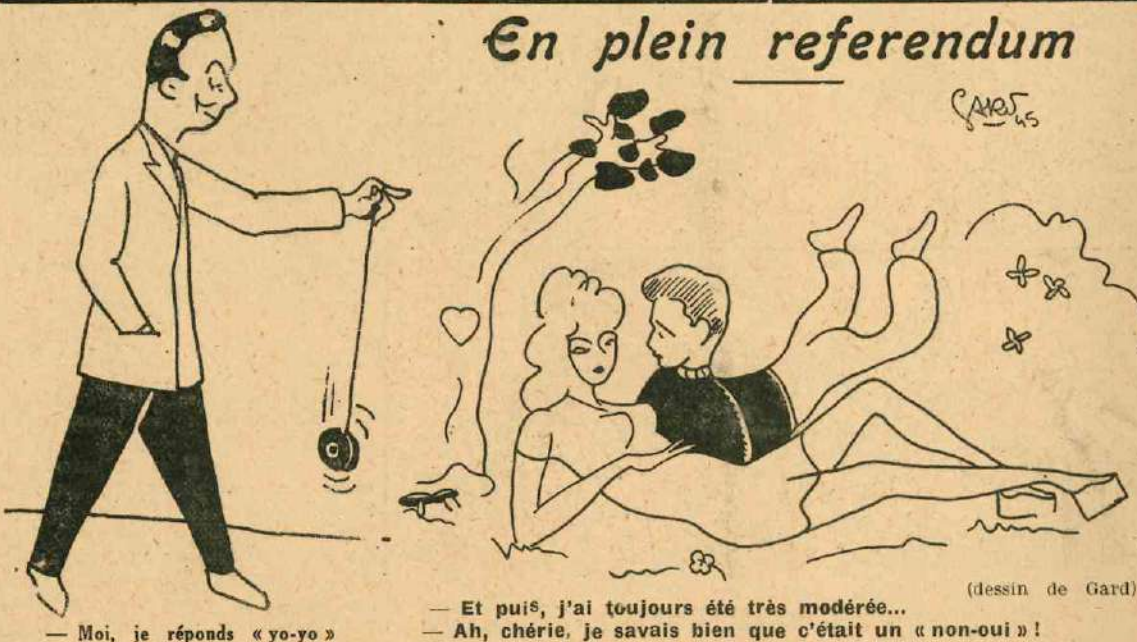
Léon Blum, malgré de nombreuses protestations, persiste dans la politique du double « Oui » qui, selon lui, est la seule pouvant permettre à la Constituante de faire un travail sérieux et en paix.

Le chef des S.F.I.O. que l'on présente comme le futur président du Conseil, reste fidèle à la définition qu'il donnait en 1934, de cette fonction : « Le président du Conseil doit être un véritable monarque... La majorité des électeurs et les militants S.F.I.O. seront-ils du même avis et répondront-ils « Oui » à la seconde question, à la question essentielle, de la grande et prochaine consultation populaire ? Il est encore assez difficile de le prévoir.

VERRA-T-ON UNE SCISSION DES S.F.I.O. ?

Vent de révolte et de mécontentement chez les S.F.I.O. Et pas seulement dans les Alpes-Maritimes...

Voici qu'à Marseille, à la suite des très nombreuses protestations des militants contre certains chefs qui accaparent la presse, les titres et les profits et voudraient faire des élections trop personnelles, la Fédération vient d'être dissoute. Une liste dissidente va se constituer contre la liste officielle... Et bien des socialistes se refusent à faire partie des « benî-oui-oui »... Allons-nous à une scission ?



— Moi, je réponds « yo-yo »

— Et puis, j'ai toujours été très modérée...
— Ah, chérie, je savais bien que c'était un « non-oui » !

Promenade à travers l'Italie en Fièvre (1)

ROME

Capitale inutile d'une Italie qui ne se retrouvera peut-être jamais

*Les Italiens
feraient mieux
de reconstruire
d'abord et de
bavarder
ensuite*

Il faut séjourner à Rome si l'on veut se donner l'illusion que tout marche très bien en Italie. Peu importe si, faute de moyens de locomotion, on est obligé de traverser à pied la Ville Eternelle dans un nuage permanent de poussière et dans un fracas indescriptible. Je marche, je marche sous un soleil qui envahit les maisons et les cours; je me laisse, enfin, tomber exténué sur un banc de marbre au milieu de cette adorable Villa Borghèse.

Mes pieds saignent. Tant pis, puisque j'ai dans ma poche une carte d'invitation pour la première séance de la Consulta. Il ne faut pas rater une si belle occasion, et, avec courage, je reprends mon chemin, je quitte le jardin, je me retrouve parmi les obélisques de la Piazza del Popolo et dans le Corso, plus bigarré et plus levantin que jamais.

A LA « CONSULTA »

Me voici à la tribune de la presse, à l'Assemblée Consultative. Parmi les diplomates étrangers, je ne vois pas notre sympathique et jeune ambassadeur Couve de Murville qui vient de rentrer à Paris, nommé directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay. Un chargé d'affaires ayant rang de ministre occupera provisoirement sa place.

Un confrère britannique vient de me faire cadeau d'un numéro du Times qui publie un retentissant éditorial sur les problèmes italiens actuels. « Le temps presse, écrit le Times; il faut que dans les semaines à venir, le pays soit aidé et s'aide lui-même pour pouvoir subsister en hiver ».

Le premier ministre, M. Parri, ne dissimule pas que, plus que jamais il a besoin de l'appui du peuple tout entier dans une situation aussi grave et menaçante. Mais aussi longtemps que la nation ne sera pas la maîtresse de son propre sol, il ne peut être question de convoquer une Assemblée constituante qui, sans être absolument souveraine, ne saurait assumer sa tâche. Avant de pouvoir l'élire, il faudra que le pays ait acquis une certaine sécurité, dans le domaine moral. Son économie a besoin d'importations massives de charbon et d'une

reconstitution des moyens de transport, pour éviter un chômage désastreux. Son moral a besoin de liberté, c'est-à-dire de l'abolition des contrôles alliés. Est-ce que ce sera la révolution française ou la révolution russe dont s'inspirera alors l'Italie ?

FAIT NOUVEAU :

FRICITION AVEC LA FRANCE !

EN politique étrangère : friction avec la Yougoslavie, au sujet de Trieste. L'Italie voudrait adopter la décision prise par le président Wilson en 1919 et non celle de Morgan qui a un caractère purement militaire.

Friction avec la France. Et ici, je cède la parole au leader communiste, M. Togliatti : « Un démembrement énergique, une ligne de frontière complètement démilitarisée de notre part, ne sont pas là des causes qui enlèveraient sommeil et appétit au peuple italien, lequel a renoncé pour toujours à la guerre. Beaucoup plus graves seraient des rectifications qui donneraient l'impression d'un manque total de confiance à notre égard en faisant des extrémités des vallées alpines des positions de contrôle militaire sur nos plaines ».

Je comprends pourquoi ce fameux traité de paix avec l'Italie n'est pas encore signé. Les Italiens se refusent à croire en la bonne foi de la France; ils se méfient des intentions françaises, mais ils oublient que pendant vingt-deux ans ils ont toujours menacé la France de huit millions de baïonnettes !

LE COMTE SFORZA NARGUE LES ALLIES

L'ATTENTAT contre M. de Gasperi, ministre des Affaires étrangères et leader du Parti démocrate-chrétien, demeure une énigme. M. de Gasperi, à la première séance de l'Assemblée Consultative, a parlé un peu de tout en termes modé-

rés, mais au fond, avec une intransigeance qui a fait dire au président, le comte Sforza :

— Toute l'Italie est derrière notre ministre des Affaires étrangères ! »

Et l'Assemblée a applaudi longuement. Car M. de Gasperi ne voudrait pas se défaire des colonies que l'Italie a bel et bien perdues; ne voudrait pas non plus accepter avec la Yougoslavie « une décision qu'aucun gouvernement démocratique italien ne pourrait signer ».

Ensuite le comte Sforza manifeste son mécontentement vis-à-vis des Alliés :

— Que les Alliés, qui nous ont promis tant de choses dans la Charte de l'Atlantique, sachent que nous avons incité l'Italie à la révolte parce que nous avons cru et nous croyons encore à leurs promesses !

La parole est à M. Ferruccio Parri :

— Je ne crois pas — dit-il — que le régime d'avant le fascisme ait été vraiment démocratique.

Cette phrase déclenche un véritable ouragan. Les communistes applaudissent. Les libéraux sifflent.

— Avant le fascisme — continue M. Parri — on ne gouvernait qu'avec l'aide de la police !

— Mais ce régime que vous insultez à présent, s'écrie le général Bencivenga, a tout de même gagné la première guerre mondiale !

A ces paroles, le centre et la droite portent littéralement en triomphe dans la salle le vieux Victor-Emanuel Orlando; mais la gauche crie avec force :

— A bas Orlando, l'homme de Versailles !

DES HOMMES NOUVEAUX !

LE sénateur Benedetto Croce se lève pour prendre la défense de l'Italie de 1914 :

— La petite Italie — dit-il —



Où sont-ils les épis promis par le Duce ?

était sincèrement démocratique; en effet, elle donna, en 1919, à la Chambre des Députés pas moins de 150 élus socialistes !

— Les socialistes et les libéraux sont passés ensuite au fascisme — rétorquent les communistes — et vous, M. Croce, vous n'avez jamais été inquiété par Mussolini !

Les communistes n'ont pas tous les torts lorsqu'ils s'attaquent aux régimes qui préparèrent soigneusement le triomphe du fascisme. De Cavour à Crispi, de Giolitti à Nitti, de 1848 à 1922, il s'est toujours agi d'hommes fidèles à la politique impérialiste de la Monarchie, et la Monarchie a bien fini par donner le pouvoir au César de Carnaval.

Maintenant, peut-être, les ruines, les deuils et la famine ont changé l'âme des Italiens. C'est un peu vrai si l'on pense que le vieux Nitti n'a obtenu aucun succès avec son récent discours-programme prononcé tout récemment à Naples.

— Nous avons besoin d'hommes nouveaux, j'entends dire de toutes parts.

LE RETOUR DE SALVEMINI

MAIS, où sont-ils ? Personnellement j'apprécie beaucoup Gaetano Salvemini, rentré d'Amérique il y a quelques semaines. Salvemini est l'auteur d'un livre très ironique : *Mussolini diplomate*, édité chez Grasset en 1930.

Après un exil d'une bonne vingtaine d'années, il s'est décidé à retourner dans son pays. Son séjour à Rome n'a pas été très long : trois heures à peine. Ecœuré, démoralisé, désapprouvant la désunion de ses compatriotes, il a pris le chemin de ses Pouilles sauvages; aussitôt arrivé à son village natal, il a déclaré :

— Les Italiens feraient mieux de reconstruire d'abord et de bavarder ensuite !

Il a raison.

Moi aussi, je quitterai ce soir même Rome, capitale inutile d'une Italie qui ne se retrouvera peut-être jamais. JEAN FORT-MAHON.

(1) Voir « Ergot » n° 53.



M. de Gasperi en conversation, à Paris, avec le docteur Cagnolati et M. Francis Gay : trois démocrates chrétiens ensemble.

Erreur ?



Roche Anichini, née le 2 août 1871 à Isilo del Giglio, en Italie, couturière domiciliée rue Henri-de-Cessole, à Nice, divorcée de Fernand Aslesan, a été arrêtée par les services français de dépistage en Allemagne.

Comme on lui demandait les raisons de sa présence Outre-Rhin, elle expliqua qu'elle s'était trouvée par erreur dans un convoi de miliciens.

Erreur ou non ?

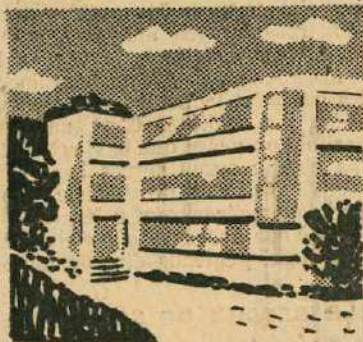
14, Avenue Malaustrina

NICOISE

BOULANGERIE - PATISSERIE

Pain MROWKA

Le bon pain...



POUR CONSTRUIRE DES SANATORIA, pour équiper et moderniser le pays, souscrivez des Bons de la Libération, des Bons du Trésor ou des Titres de Rentes

LOTÉRIE NATIONALE

Prochain tirage le 17 octobre
Demandez les Dixièmes
qui ont gagné deux fois le gros lot
BANQUE MARTINON

Imprimerie, 21, rue Meyerbeer

Le Gérant : P. SAUTOUR.

Depuis le 20 Juillet

UN HOTEL RÉQUISITIONNÉ
pour les prisonniers et déportés
n'a pas reçu un pensionnaire !

Un de nos lecteurs M. A. Devaux, 34, rue Gounod, nous signale qu'un hôtel et un restaurant affectés à des prisonniers et déportés n'a jamais reçu un pensionnaire depuis le 20 juillet et cependant, la directrice, une dame Victorine Gérard, et son fils, tous deux, logés et nourris, entretiennent dans les mêmes conditions : une secrétaire particulière, une dactylo, une lingère, deux femmes de chambre, un soldat nègre, garde de corps, un chef de cuisine, un plongeur ; soit dix personnes ! au total, prisonniers zéro, déportés zéro.

D'ailleurs, M. Devaux propriétaire du restaurant nous apprend qu'il a écrit, à ce sujet, à M. Fresnay, Ministre, pour lui faire part de cette situation. Il ajoute que le patron de l'hôtel et sa femme, ont dû se contenter d'une chambre insalubre, au rez-de-chaussée, et leurs deux fils, au quatrième sous les toits.

Les deux seuls déportés qui furent logés pendant quelques jours, sont partis le 30 septembre, à la suite de mauvais procédés à leur égard. Une enquête auprès d'eux, M. Bibor et Mlle Kislowa (Hôtel British) Cimiez, serait nécessaire.

On apporte, paraît-il, le

matin, au lit, des croissants et du chocolat. A partir de dix heures, on commence à servir les apéritifs.

Un nommé Ribbe, un civil qu'on appelle le colonel et qui fait ordinairement du cinéma, prend, depuis un certain temps et sans y avoir aucun droit, ses repas avec sa femme en compagnie de la direction.

Celle-ci commandait dernièrement des soles à 480 fr. le kg., des gigots, des côtelettes de porc !

Le susnommé Ribbe, vient d'acheter et a fait remettre à neuf, un bar, le « Bar des 1000 Vedettes », boulevard Raimbaldi, qu'il a acquis, avec on ne sait quels fonds !

La dame Gérard, pour donner le change fait semblant de s'intéresser aux déportés. Elle téléphone aux restaurateurs de Nice et leur envoie les déportés des Hôpitaux. Ce sont les restaurants qui payent, et ils n'osent pas refuser. De même, les cinémas sont alertés par téléphone et ce sont encore les directeurs qui font les frais.

Voilà donc où va l'argent des subventions et des quêtes ! Il sert à entretenir des parasites. La dame Gérard prétend qu'elle est plus forte que le préfet... Il y a tout de même une limite à l'outrecuidance !



Depuis un an

Ça va déjà mieux :

5.000
LOCOMOTIVES
ont été remises en service

BRAVO LES CHEMINOTS !

A la libération, il ne nous restait plus que 2.900 machines. Nous en avons donc aujourd'hui 7.900. Mais en 1939, nous en possédions 9.100 de plus.

85.000
WAGONS
ont été remis en service

TRÈS BIEN LA SNCF !

A la libération il ne nous en restait plus que 188.000. Nous en avons donc aujourd'hui 273.000. Mais en 1939 nous en possédions 227.000 de plus.

5.600
PÉNICHES
ont été rendues à la navigation

BRAVO LES CHANTIERS !

A la libération il nous restait 2.900 péniches. Nous en avons donc aujourd'hui 8.500. Mais en 1939 nous en possédions 4.300 de plus.



RETROUSSONS NOS MANCHES

Ça ira encore mieux !



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. On les aime beaucoup en Italie. —
2. Valeur. Article. — 3. Partie d'un harnachement guerrier transalpin. Ville de Chaldée. — 4. M. Pleven ne nous en laisse pas beaucoup. Le boche le fut sur la côte Atlantique. — 5. Tête de ville célèbre. Joua-t-elle le double jeu ? — 6. Ses ondes sont perfides. — 7. Inversé : abréviation religieuse. De couleur brune. — 8. Il est loin d'être indispensable. Ecueil. Phonétiquement : congé. — 9. Inversé : dans la Loire-Inférieure. Roue à gorge. — 10. Adverbe.

VERTICALEMENT

1. Petite nappe. Coupa. — 2. Il est connu pour ses querelles. — 3. Pronom. Article. — 4. Abolie par la Révolution. Note. Phonétiquement : ai possédé. — 5. Peut causer un naufrage. — 6. Plaisanterie basse et de mauvais goût. — 7. Affirmation détestée. Inversé : arbre. — 8. Sans ornement. Roue en désordre. Note. — 9. Le Français doit l'être. Possessif. — 10. Aigre. Il osa s'intituler français.

SOLUTION DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

HORIZONTELEMENT. — I. Résistance. — II. Olive. IO. — III. Yerres. — IV. AC. Espoir. — V. LT. — VI. East. Four. — VII. Cuneiforme. — VIII. Art. En. — IX. Enéide. — X. Insatiable.

VERTICALEMENT. — 1. Royal. C.A.D.I. — 2. Electeur. — 3. Sir. Antes. — 4. Ivresse. Na. — 5. Seas. Tired. — 6. Spa. II. — 7. Ai. Fonda. — 8. Novi. Or. EB. — 9. Rhume. — 10. Ecu. Renée.

HEBDOMADAIRE



Ils n'ont pu me corrompre
ils m'ont assassiné
MARAT

DIRECTEUR
C. LENOIR

Nos détracteurs sont priés, après lecture de « L'Ergot », de nous signaler les articles susceptibles d'avoir pu faire l'objet du moindre chantage.

D'autre part, toute personne qui aurait été victime d'une manœuvre de chantage de la part d'individus se prévalant de « L'Ergot », est priée de déposer plainte auprès de nous ou de qui de droit.

Les fleurs du Mal



erpé
14. Av. Félix Faure
NICE

Car, en vérité, Jo di Cursi, dont il s'agit, n'est pas chiche de ses charmes, ni trop regardante.

Elle a de qui tenir du reste. Sa mère est célèbre à ce point de vue. Sa mère ? Mais, voyons ! c'est la « Belle Carmen » qui, après avoir fait un séjour assez prolongé à la Galinière et à l'Hôtel Suisse, vient d'être libérée, sans que l'on sache trop pourquoi ni comment.

Sans doute, allez-vous dire, que nous faisons beaucoup d'honneur à Jo — ou Josie, ou Josette, selon les cas — en lui consacrant notre première page.

Mais le sujet en vaut la peine. Il présente bien.

Une « starlet », qu'on vous dit ! Une starlet de la collaboration.



Ces deux portraits séduisants — de facture bien distincte — sont ceux de la même jeune personne. Une star ? Non. Disons une « starlet ». Yeux rieurs, frondeurs, engageants, lèvres humides, manteau de fourrure : cela compose un ensemble plaisant.

Agréable créature, incontestablement. Aussi, remporte-t-elle un succès certain. Demandez plutôt aux Américains.

On eût pu poser la même question aussi, avant l'arrivée des Américains, aux glorieux officiers du Duce qui occupèrent Nice, et peut-être également — si on leur avait adressé la parole — à certains de la Wehrmacht...

PAUL GUY
GROFFRECO